Aréna Porte de la Chapelle à Paris

Programme: Réalisation d'une salle multifonctionnelle de grande capacité (8000 places) constituant l'un des engagements de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 de Paris.

Description: La salle principale d'une capacité de 8000 places assises en configuration basketball, permettra l'accueil en handball de 7 300 à 7 500 places. En configuration concert, la jauge maximale pourra atteindre 9 000 places en configuration assis debout. Cette salle sera complétée d'un premier gymnase (« Gymnase 1 ») doté d'un terrain de 44 x 24m et d'un second gymnase (« Gymnase 2 ») doté d'un terrain de 44 x 26m et d'une tribune de 1 000 places, orienté sur la pratique du futsal.

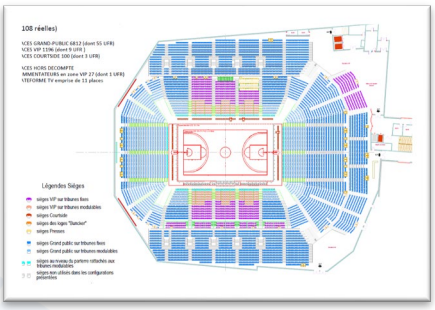

Mission : Scénographie générale, aménagements scénotechniques, implantation des tribunes modulables et des sièges de spectacles, BET systèmes audiovisuels et lumières, réseaux de données, de gestion et contrôles des équipements scénographiques.

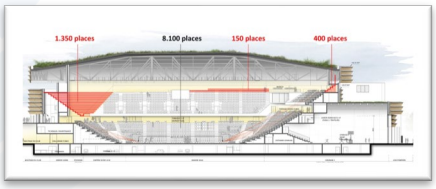

Équipe: Vinci Construction (Mandataire), Groupe-6 (Architectes), APIA Acoustique (Christian Malcurt)
Maitre d'ouvrage : Ville de Paris
Surface : 27000 m²
Coût de construction prévisionnel : 100 M€
Statut: Concours 2019